

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE NOUVEL UNIFORME DE NOS TROUPES

Le Ministre de la Guerre a profité de la revue du quatorze juillet pour « expérimenter » à Paris un nouvel uniforme pour nos troupes. Immédiatement nos confrères de l'opposition s'élèvent contre l'innovation proposée.

Il est des gens à l'esprit morose qui demeurent esclaves de la routine. Nos confrères, nous paraissent appartenir à cette espèce à moins qu'ils n'obéissent à un déplorable esprit de parti qui a grand tort de s'élever à tout propos et hors de propos.

Que des nourrices, à l'idée de voir disparaître la culotte rouge qui fit tréssaillir leur cœur, manifestent une violente émotion, cela se conçoit à la rigueur, mais, tout de même, nos confrères n'ont pas tout à fait les mêmes raisons de gémir.

Que reprochent-ils donc au nouvel uniforme ? Serait-il incommode, ne serait-il pas pratique ? Il n'est point question de cela, mais si la tunique aux couleurs disparates et le lourd képi disparaissaient, l'esprit militaire risquerait de sombrer également ! Le chapeau mou, la vareuse ne donneraient pas à nos petits pioupious le sentiment de leurs devoirs militaires !

Pourquoi ? On ne nous le dit pas expressément, mais, il paraît que le prestige de l'uniforme est appelé à jouer un rôle capital, qu'il influe sur la vaillance des troupes ! Enfentillage que tout cela.

Nous avons appris que les Boers avaient accompli des prodiges d'héroïsme ; leur courage ne paraissait pas dépendre de leur tenue, mais uniquement de la pleine conscience du devoir à accomplir, du souci de défendre leur indépendance. S'imaginait-on qu'il en irait autrement du soldat français ! C'est lui faire injure que de croire qu'il faille le séduire par le clinquant de l'uniforme.

Aussi bien nos seules troupes qui ont été appelées à combattre, et qui se sont par tout vaillamment comportées — nos grands guerriers nationalistes voudront bien le reconnaître — nos troupes coloniales avaient déjà la vareuse. Elles ont su, sans un uniforme carnavalesque, défendre avec ardeur l'honneur du drapeau français.

Ne nous embarrassons donc pas de mauvaises chicanes. Une seule considération doit entrer en ligne de compte pour apprécier la réforme préconisée par le Général André.

Le nouvel uniforme présente-t-il des avantages pratiques ? Le soldat se trouvera-t-il plus à l'aise dans la vareuse que dans la tunique ? Le chapeau mou le fatiguera-t-il moins et le garantira-t-il davantage que le képi ? Voilà toute la question. C'est la seule.

Nous n'avons pas besoin de rien sacrifier au panache.

LA MORT DU PAPE

L'Embaumement du Corps

Conformément au cérémonial de la cour

pontificale, le docteur Laponi et quatre médecins du Vatican ont procédé, à l'embaumement du corps de Léon XIII. Le cérémonial ordonnant que les viscères thoraciques et abdominaux du pape défunt (*precordia*), soient retirés du cadavre et ensevelis en lieu spécial, on a procédé à l'embaumement du corps par la méthode double : en faisant des injections de substances antiseptiques dans les veines et en enlevant les viscères désignés. Cette opération, assez compliquée et minutieuse, a demandé plusieurs heures.

On a d'abord pratiqué graduellement l'injection dans la carotide gauche d'une solution alcoolique de sublimé corrosif, en agissant de façon que cette solution pénétrât dans tous les vaisseaux sanguins. Quelque temps après on a ouvert l'abdomen, et on a enlevé les organes abdominaux, puis les organes thoraciques. On a ensuite rempli la cavité abdominale et la cavité thoracique de coton imprégné de sublimé corrosif et de formol mélangé avec quelques herbes aromatiques. Les viscères ont été placés dans un grand vase de cristal avec une solution alcoolique de sublimé corrosif.

L'incision faite au ventre a été soigneusement recousue. Le corps a été lavé avec une solution de sublimé corrosif, puis les médecins ont fait un bandage du corps qu'ils ont oint de substances balsamiques et l'ont ensuite revêtu des habits sacerdotaux et replacé sur le lit funéraire.

Le corps a repris son aspect normal ; Léon XIII semble dormir paisiblement. L'entrée de la chambre ardente a été rigoureusement interdite pendant l'embaumement. Les viscères du pape ont été enfermés et scellés en présence d'un notaire apostolique dans un grand vase en cristal, où les médecins les ont placés. Ils seront transportés dans les souterrains de la basilique du Vatican et ensevelis à côté de ceux de Pie IX.

Le corps a été transporté à la basilique du Vatican. Le corps sera placé là sur un lit funéraire, où il restera exposé pendant deux jours.

Les années de Pierre

Léon XIII n'a pas tout à fait atteint « les années de Pierre ». Il s'en faut de onze jours. Une cérémonie était même préparée pour le 1^{er} août, afin de commémorer cet événement.

En effet s'il faut en croire la tradition, le prince des apôtres arriva à Rome le 18 janvier de l'an 42 de l'ère chrétienne et il mourut supplicié le 29 juin 67. Il a donc exercé la primauté dans la ville éternelle pendant 25 ans cinq mois et onze jours. Léon XIII a été élu le 20 février 1878 ; il est mort le 20 juillet 1903. Il a donc régné exactement 25 ans et 5 mois. Il lui a manqué onze jours pour démentir le *non videbis annos Petri*. Pie IX est donc le seul souverain pontife qui ait, non seulement atteint, mais dépassé, les années de Pierre, attendu qu'il régna pendant 31 ans, 7 mois et 22 jours, du 16 juin 1846 au 7 février 1878.

Les papabili

Comme successeur de Léon XIII au trône du Vatican, on parle de plusieurs cardinaux parmi lesquels, Oreglia, qui depuis la mort du pape est camerlingue : les cardinaux, Vannutelli, Svampas.

On croit que celui qui a le plus de chances d'être élu par le conclave est Rampolla l'ancien secrétaire d'Etat de Léon XIII.

INFORMATIONS

Parti radical et radical socialiste

L'attention du comité exécutif du parti

républicain radical et radical socialiste, dont le siège unique est actuellement 9, rue de Valois, à Paris, a été attirée sur deux placards qui ont été successivement affichés à Paris et en province. Quelques comités adhérents aux programmes des congrès de Paris 1901 et Lyon 1902 se sont émus de voir sur ces placards le titre de « Comité radical socialiste de tous les libéraux de France », et ils ont craint une confusion possible dans les esprits.

Le bureau du comité exécutif déclare, et cela peut paraître surabondant, que le comité que dirige M. Ch. Lombard n'a rien de commun avec le parti radical socialiste. Il suffit de lire le manifeste de M. Lombard pour se rendre compte que la bizarrerie et l'abondance des étiquettes multiples du congrès des libéraux ne peut tromper personne.

L'entente cordiale

Les députés et sénateurs, au nombre de 86, composant la Délégation parlementaire française qui se rend à Londres pour assister à la conférence de l'arbitrage franco-anglais, ont quitté Paris, mardi à 11 h. 35 par train spécial.

Au nombre des représentants français, se trouvent MM. d'Estournelles de Constant, Pierre Baudin, Gervais, Caillaux, Dormoy, de Lanessan, Gaston Méner, de Pressensé, Siegfried, etc.

Dans le train parlementaire avaient également pris place des représentants du commerce français invités par le Commercial-Comité de la Chambre des communes et plusieurs représentants de journaux parisiens.

Circulaire du général André

Le général André, ministre de la guerre, vient d'adresser la circulaire suivante aux généraux commandants de corps d'armée :

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que, désormais, tous les hommes mariés du contingent à appeler sous les drapeaux seront affectés à des corps de troupe ou fractions de corps stationnés dans la place de leur résidence ou dans la place la plus voisine, s'ils sont établis dans une localité dépourvue de garnison. Toutefois, dans le cas où un homme ne remplirait pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'arme du corps stationné au lieu de sa résidence, il serait affecté au corps le plus voisin d'une autre arme à laquelle il serait reconnu apte.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1892

Le numéro 348.349 gagne 100 000 fr.
Le numéro 86.168 gagne 50 000 fr.
Les numéros 195.364 et 151.149 gagnent 10.
Trente numéros gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Fonds de subvention aux départements

Le Journal officiel vient de promulguer la loi du 15 juillet 1903 portant répartition des fonds de subvention alloués aux départements qui, à raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds généraux du budget de 1904.

Le département du Lot y figure pour la somme de 53,700 francs.

Vélocipédistes militaires

Les examens pour être admis vélocipédiste dans l'armée, auront lieu pour les hommes de la 1^{re} subdivision le mercredi 26 août prochain, à cinq heures trente du matin.

Les candidats devront se présenter à cinq heures du matin à la caserne Lacuée, à Agen.

CAHORS

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal va être appelé incessamment à statuer sur les bourses vacantes au Lycée Gambetta et au Collège de Filles.

Les familles désireuses de bénéficier d'une bourse doivent faire les diligences nécessaires pour la confection du dossier réglementaire et l'inscription de leurs demandes à la mairie dans un délai maximum de quinze jours.

Comice agricole

Le comice agricole du canton nord de Cahors aura lieu à Espère le 16 août 1903.

Le ministère de l'agriculture a accordé une subvention de 150 fr. ; le département 100 francs et la commune 50 fr.

Des primes seront accordées aux catégories ci-dessous désignées et réparties de la manière suivante :

1^{re} catégorie. — Vignes reconstituées au moyen de porte-greffes. — Surface de 25 ares et au-dessus : 1^{er} prix 30 fr. ; 2^e prix, 25 fr. ; 3^e prix, 20 fr. ; 4^e prix 12 fr. ; 5^e prix, 8 fr. ; 6^e prix 5 fr. ; total 100 fr.

2^e Catégorie. — Plantations de chênes truffiers. — Surface de 50 ares et au-dessus : 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e prix 10 fr. ; 3^e prix 5 fr. ; total, 30 fr.

En outre, un concours de reproducteurs de la race ovine et porcine aura lieu à Espère, le 16 août, à 9 heures du matin. Les primes seront divisées comme suit :

Béliers présentés seuls. — Animaux de 7 mois à 4 ans : 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e prix 10 fr. ; 3^e prix, 5 fr. ; total, 30 fr.

Brebis (lots de 2 têtes). — Animaux de 7 mois à 4 ans : 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e prix, 10 fr. ; 3^e prix, 5 fr. ; total 30 fr. Verrats 1^{er} prix, 10 fr. ; truies pleines ou suitées : 1^{er} prix, 10 fr. ; total 20 fr.

Une exposition d'instruments aratoires (charrues, herses, rouleaux, hoes, etc, etc.), à laquelle pourront prendre part tous les constructeurs du département, aura lieu à Espère, le jour du concours des animaux reproducteurs.

Pour être admis à concourir, les agriculteurs concurrents dans les trois catégories désignées ci-dessus devront adresser leur demande au secrétaire du comice, à Espère par Mercuès, avant le 1^{er} août, terme de rigueur. Cette demande devra être accompagnée du plan des cultures et des indications propres à éclairer le Jury.

Réunion des cantonniers

Le bureau de la société l'Amicale des Cantonniers, adresse l'appel suivant aux membres de la société :

Chers Camarades.

Une réunion des cantonniers et cantonniers-chefs du département du Lot aura lieu à Figeac le 1^{er} dimanche du mois d'août à 10 heures du matin, dans une des salles de la mairie de cette ville.

Monsieur le député Vival, et plusieurs conseillers généraux, ainsi que notre directeur M. Jean Vésone y assisteront.

Nous prions nos camarades du département de se rendre en plus grand nombre

possible à cette réunion qui sera des plus importantes.

Les membres du bureau de la société l'Amicale des Cantonniers et cantonniers chefs du Lot, ont adressé le 24 juin, à M. Soulié, Ingénieur en chef, nouvellement nommé, les meilleurs souhaits de respectueuse et cordiale bienvenue avec l'hommage de leurs salutations et l'assurance de leur absolu dévouement.

Pour les membres du bureau.

Le Président, RASCOUAILES

Voici la lettre que M. Soulié, ingénieur en chef adresse au bureau de la société :

A Messieurs les membres du bureau de la société Amicale des cantonniers et cantonniers-chefs du département du Lot.

Je vous remercie bien vivement de vos souhaits de bienvenue.

Vous pouvez être assurés de toute ma sollicitude pour donner dans la mesure du possible, satisfaction aux intérêts de l'Association que vous représentez.

L'Ingénieur en chef,
SOULIÉ.

COLLÈGE DE JEUNES FILLES

DISTRIBUTION DES PRIX

Ce matin à eu lieu au Théâtre, en raison du mauvais temps la distribution des prix aux élèves du Collège de Jeunes filles.

La cérémonie était présidée par M. Hélie-Devals, Préfet du Lot, assisté de M. Maurillet, Inspecteur d'Académie et de Mlle Camus, Directrice du Collège.

Voici le nom des élèves qui ont obtenu le plus de nominations :

Mesdemoiselles :

5^e Année — Lucie Vacher (excellence) Marie-Louise Rouziès, Philomène Bousquet Thérèse Lascourèges, Fanny Pairaudeau.

4^e Année. — Léonie Molinié, Elina Monteil (excellence ex-æquo), Marguerite Maturié, Aurélie Loussert, Alice Courounet, Jeanne Lannay, Marguerite Maurel, Jeanne Dejean, Marguerite Laval, Sidonie Lascoux, Victorine Mabru.

3^e Année. — Hélène Capdeville (excellence) Anne-Marie Estienne, Jeanne Rousilhe, Jeanne Marqués, Laure Naves, Marcelle Périé, Yvonne Le Roy, Léonie Feyt, Thérèse Delfau, Gabrielle Padirac, Suzanne Deltour, M. Rouquayrol, Maria Brousse, Suzanne Monsou, M.-J. Pébeyre, Marcelle Feyt, Lucie Lafage.

2^e Année. — Anna Galtié, Constance Constant (excellence ex-æquo), Yvonne Alis, Reine Frézal, Anna Soulié, Jeanne Bouzou, Gabrielle Bouzou, E. De Robert, Suzanne Mergier.

1^{re} Année (excellence réservée). — Odette Coueslant, Lucie Miquel, Marie-Louise Dosière, Marguerite Cahier, Louisa Austruy, Madeleine Robert, Marthe David, Amélie Jouffreau.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PREMIERE CLASSE PRIMAIRE

1^{re} Division. — Germaine Capdeville (excellence), Jeanne Bouzou, Marthe Béli-bio, Jeanne Alibert, Juliette Théron, Yvonne Sers, Renée Combes, Marie Valat, Alice Rouquairol, Marguerite Gibert, Reine Thubièrre, H. Gallaire, Elise Souillac, Gabrielle Lachaise, H. Calabrés.

2^e Division. — Thérèse Piot (excellence), Hélène Gagnayre, Marguerite Boussac, Berthe Chastagnol, Germaine Henras, Henriette Gachie, Joséphine Gautier, Juliette Nègre, Marie Routaboul.

DEUXIEME CLASSE PRIMAIRE

1^{re} Division. A — Germaine Molinié (excellence), Germaine Gras, Isabelle Blanc, Juliette Blanc.

1^{re} Division B. — Angéla Bro, Jeanne Manhiabal, Marguerite Hava, Marie-Louise Dézes, Camille Durban, Paule Garric, Jeanne Lestandi, Jeanne Dassen, Fernande Mas.

2^e Division. — Amélie Molinié (excellence), Laure Larraye, Adrienne Bras, Henriette Richard, Noëlla Coueslant, Louise Poutensan, Paule Séguy.

CLASSE ENFANTINE

1^{re} Division. — Zoé Dumonteil, Marguerite Robert, Yvonne Pezet, Francine Cayrac, Angèle Lagarde, Germaine Rames. Inès Alis, Jeanne Babec, Marguerite Merle, Andrée Contout, Yvonne Badourès.

2^e Division. — Gabrielle Molinié, Madeleine Nayrac, Andrée Alayrac, France Marqués, G. Cambornac, M.-L. Galou, M.-R. Combelles.

3^e Division. — Reine Rougé, Fernande Badourès.

Ponts et chaussées

Par arrêté ministériel, MM. Ausset, Cayrac, Caillé, Carriol, Cubaynes, Auréjac, conducteurs des Ponts et Chaussées, sont promus à une classe supérieure.

Félicitations.

Lycée Gambetta

Baccalauréat de philosophie

Ont été définitivement reçus :

MM. Bonnet, Bru, Cavalié (mention assez bien), Marrou.

Mlle Odette Meyer, fille du sympathique professeur d'allemand du Lycée a été reçu également au baccalauréat de philosophie.

Nous adressons à la jeune lauréate nos très vives félicitations.

Baccalauréat de Rhétorique

Ont été définitivement reçus :

MM. Bouyssou, Dissès, Marty.

Sauveteurs du Lot

M. le Président de la société des Sauveteurs du Lot a l'honneur d'informer Mes-

sieurs les membres honoraires qu'une fête de gymnastique suivie d'un lunch, sera donnée à l'ancien Palais de Justice, le dimanche, 26 juillet à trois heures.

Audiences de vacation

Les audiences de vacation sont fixées pour l'année 1903, ainsi qu'il suit :

Samedi	29	Août
id.	12	Septembre
id.	26	id.
id.	10	Octobre.

Groupe d'études sociales «Travail»

Les membres du groupe d'études sociales «Travail», se sont réunis hier soir à 9 heures.

Après lecture du procès verbal de la dernière séance, communication a été faite de plusieurs correspondances.

Puis des décisions ont été prises au sujet du règlement intérieur.

Adresser toujours les demandes d'admission au citoyen Léon Marmiesse, secrétaire général.

Anesse en panne

Mardi à deux heures de l'après-midi, le sieur Lagrange, propriétaire, demeurant rue Fouillac, ayant attelé son ânesse à une petite charrette, s'apprêtait à partir, comme d'habitude pour la vigne.

L'ânesse malade refusa de marcher, et s'abattit.

Le sieur Lagrange ne s'en inquiéta pas davantage : il la détela, rentra la charrette dans la remise, et partit seul, laissant l'ânesse étendue au milieu de la rue, où elle resta jusqu'à 8 heures du soir.

Ce fut la distraction de tous les habitants du quartier, des enfants surtout ; toute la journée ce fut un va et vient dans cette rue Fouillac, d'ordinaire si paisible, pour voir la pauvre bête, qui eut été mieux dans son écurie que sur le pavé de la rue. Ce n'est que le soir que la police fut avertie et que l'ânesse du sieur Lagrange fut emportée escortée par tous les enfants du quartier et des alentours.

Tribunal correctionnel

Audience du 21 juillet 1903

La nommée Gonzalès Marie âgée de 23 ans, d'origine espagnole, dont nous avons annoncé l'arrestation samedi dernier pour vol d'une pièce de toile, comparait devant le tribunal correctionnel.

L'accusée parle peu et comprend mal le français : un interprète le sieur Pujol, de Cahors s'offre au tribunal pour transmettre les questions à l'accusée et pour traduire les réponses de cette dernière.

Marie Gonzalès nie les faits qui lui sont reprochés :

Le tribunal la condamne à 3 semaines de prison.

Le tribunal confirme ensuite le mandat de dépôt contre les nommés Louis Rossel, 20 ans, d'Aulus (Ariège) et Marie Bourgo-gne, 19 ans, de Montceau les Mines, ac-

cusés de vol d'une paire de bottines au préjudice de M. Rivals restaurateur rue de l'Université.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 23 ET 26 JUILLET 1903

Pas redoublé	St-Saëns.
Les Amourettes (valse)	Glungl.
Symphonie en si b.	
A Adagio B. Menuetto	Bethoven.
Le Fremersbrg	Kœnemann.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Chemin de fer d'Orléans

Un train spécial à prix réduits pour une excursion dans la Corrèze partira de Paris. Austerlitz, le samedi 1^{er} août à 2 h. 20 du soir.

Il desservira les stations comprises entre Masseret, Brive, St-Julien-le-Vendomois, Larche, Gignac-Cressensac, Tulle, Ussel et Turenne.

Le retour à Paris-Austerlitz aura lieu le 11 août à 1 h. 27 soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR

(Timbre quittance de 0 fr. 10 non compris)

De Paris-Austerlitz à Masseret, Brive, St-Julien-le-Vendomois, Larche, Gignac-Cressensac, Tulle, Turenne et aux stations intermédiaires : 2^e Classe 34 fr., 3^e classe, 23 fr.

De Paris-Austerlitz à Gimel, Usselet aux stations intermédiaires : 2^e classe 36 fr., 3^e classe 25 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré au plus tard le 31 juillet à 6 heures du soir.

Arrondissement de Cahors

MAUROUX. — Foire. — Elle n'a pas été belle. Peu d'affaires sur les bœufs. Quelques paires se sont vendues à de bons prix.

Moutons gras, 80 c. le kilo, autres, de 12 à 28 fr. l'un.

Peu d'affaires sur les porcs. Poulets, de 3 fr. 50 à 4 fr. la paire.

Canetons métis, de 2 fr. 25 à 2 fr. 60 la paire.

Communs, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 la paire.

Enfs, 65 et 70 centimes la douzaine.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Les cantonniers. — Une réunion des cantonniers de l'arrondissement de Figeac aura lieu le dimanche 2 août prochain, dans une des salles de l'hôtel de ville. M. Vival, député, plusieurs conseillers généraux, ainsi que M. Jean Veo-ne, directeur du journal le cantonnier y assisteront.

FRUILLETON DU « Journal du Lot » 173

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE

LE BEAU SPAHIS

I

La Cicatrice à la Tempe

Il s'aperçut également qu'il n'était pas seul la bibliothèque était occupée par une autre personne... cette personne était mademoiselle Herncastle endormie !

Après le premier moment de surprise, O'Donnell s'assit en silence et la regarda. Il était facile de se rendre compte des raisons qui l'avaient amenée là.

Elle avait passé, comme lui, sous les fenêtres de la bibliothèque, et la solitude, l'obscurité qui y régnait l'avaient obligée à y entrer ; fatiguée par la longue course qu'elle venait de faire, elle en avait ouvert la porte, et la pièce étant entièrement déserte, elle s'y était assise et s'y était endormie d'une manière pour ainsi dire inconsciente.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Elle avait ôté son chapeau ; une de ses mains servait de coussin à sa tête, et sa figure qu'éclairait directement la lumière qui venait du dehors, était tournée du côté de O'Donnell.

D'un regard impitoyablement inquisiteur, il examina cette figure. Le nez était droit et finement découpé, les lèvres serrées et résolues, le menton courbé et annonçant la fermeté de la volonté, le front large très bas, intelligent. Dans le sommeil même cette figure était d'une pâleur complète.

Dans son sommeil, elle rêvait ; car ses sourcils étaient contractés et ses lèvres s'agitaient. Elle semblait plus belle en dormant qu'elle ne lui avait jamais paru éveillée.

Qui était-elle ?... Une femme étrange, certainement... une jeune femme surprenante, si les soupçons obscurs et mystérieux qu'il agissait dans son esprit étaient bien fondés ! Qui était-elle ? Hélène Herncastle, de Londres, comme elle le prétendait, ou...

Une idée subite se présenta à son esprit... une idée qui le fit lever tout à coup de sa chaise et qui arrêta pour un instant le mouvement de sa respiration.

Il pensait à la cicatrice de Catherine Dangerfield.

Jusque-là, il s'était à peine rendu compte des choses improbables, impossibles, qu'il soupçonnait, et pourtant il les soupçonnait.

Et maintenant, c'était le moment ou jamais de mettre fin à tout soupçon et de s'assurer de la vérité. Mlle Herncastle laissait tomber ses cheveux noirs presque jusque sur ses

sourcils, et rien n'était plus facile que de soulever ses bandeaux brillants et de regarder sur la tempe gauche... c'était le côté du visage qui se montrait le mieux.

Il s'avança en hésitant. Il y a quelque chose de sacré dans l'abandon où la laissait son sommeil, qui s'adressait à sa force et à sa virilité et qui l'arrêtait. Cela lui semblait une lâcheté de faire, pendant qu'elle dormait, ce qu'il n'eût pas osé si elle eût été éveillée, et pourtant c'était la seule occasion qu'il eût de voir ce qu'il voulait voir.

— Je la juge peut-être d'une manière cruelle et indigne d'elle, pensait-il ; c'est le cas dans lequel je me trouverais si la cicatrice n'existait pas. C'est dans son intérêt même que je veux m'assurer de la vérité.

Il s'approcha et, se penchant sur la gouvernante endormie, il souleva doucement, les mèches noires qui couvraient son front et ses tempes. C'était un front large et imposant que celui qu'il eut devant les yeux, quand il eut détourné les bandeaux qui le cachaient. Quand ils étaient relevés, la figure de la jeune fille changeait singulièrement d'aspect et la rendaient dix fois plus semblable qu'apparaissant au portrait de Catherine Dangerfield. Il regarda la tempe.

Ciel ! la cicatrice triangulaire que sir Richard avait décrite s'y trouvait, bien précisément au dessus de la tempe.

Il laissa retomber le bandeau de cheveux et revint en chancelant se soutenir sur une chaise. Il demeura là stupéfait, comme la foudre, les yeux fixés à terre, incapable de faire

quoi que ce soit.

Le magnétisme de son regard fasciné avait dû percer les brouillards mêmes du sommeil. Sans qu'aucun bruit eût troublé le silence, les paupières de Mlle Herncastle se soulevèrent ; en une seconde, elle se trouva complètement éveillée, et, du sofa sur lequel elle était étendue, elle dirigea ses regards sur le visage d'Edmond O'Donnell.

II

Le Secret de Rose O'Donnell

Pendant un instant, qui lui parut durer une heure, pas un seul mot ne fut prononcé. Les regards étonnés d'Edmond ne quittèrent pas Mlle Herncastle. Il avait l'air complètement bouleversé.

La gouvernante s'appuya sur son coude et lui renvoya son regard. Que signifiait, se demandait-elle, ce visage frappé d'une pâleur soudaine qui se lisait même sous la teinte bronzée dont sa peau était recouverte ? Il y avait dans les yeux du capitaine quelque chose qui l'intimidait et la fascinait même d'une étrange façon. Elle se mit petit à petit sur son séant et prit la parole comme pour répondre au regard fixe dont il la couvrait.

— Qu'est-ce ? demanda-t-elle.

Le son de sa voix rompit le charme. Il poussa un long soupir et reprit possession de lui-même. Dans ses rapports avec une pareille femme, il ne pouvait apporter trop de subtilité et de dissimulation.

Cette réunion a pour objet la formation d'une section et la nomination de délégués au comité central.

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira samedi 25 juillet à 5 heures du soir à l'hôtel de-ville.

Probité. — Mardi soir, Mme Costes, coiffeur, a trouvé sur la place de la Raison, une montre en or de dame. Après recherches, elle s'est empressée de la remettre à sa propriétaire, Mme Rey, libraire, pont Gambetta. Félicitations.

Combattants 1870-71. — La commission de la société de secours mutuels des combattants de 1870-71 s'est réunie dimanche dernier et s'est occupée d'un grand nombre de questions intéressant la société.

Elle a décidé, en outre, que le renouvellement du bureau aurait lieu le deuxième dimanche du mois de mai 1905.

VIAZAC. — Fête patronale. — Dimanche 26 juillet, notre commune célébrera sa fête patronale annuelle. Dans la matinée, aubades aux particuliers, distribution de bouquets. Le soir, bals de jour et de nuit avec brillant orchestre.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Tribunal correctionnel. — Audience du 20 juillet :

Le nommé Louis Eugène Bayle, âgé de 40 ans, né à Villevoisance (Ardèche), est condamné à 20 jours de prison et aux dépens, pour vagabondage.

Bayle avait déjà subi vingt-cinq condamnations antérieures, pour des délits analogues.

— Claire-Marie Delmas, ménagère à Payrignac, qui a employé un timbre-poste qui avait déjà servi, est condamnée à 16 francs d'amende, avec bénéfice de la loi de sursis.

— Angélique Carrière, épouse Raget, âgée de 30 ans, ménagère à Carlarcet, canton de Gramat, qui a porté des coups et fait des blessures à la femme Pélaprat, sa voisine, est condamnée à 50 francs d'amende et aux dépens, avec bénéfice de la loi de sursis.

Les congrégations. — M. Pierre Jamont, âgé de 75 ans ; Joseph Charmes, âgé de 35 ans, et Jean Valentin, âgé de 28 ans, ex-frères de la congrégation du Sacré-Cœur de Paradis, demeurant à Labastide-Murat ; M. Jean Lafon, âgé de 55 ans, ex-frère de la même congrégation, demeurant à Montfaucon, et M. Augustin Cammas, âgé de 49 ans, ex-frère de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, demeurant à l'hôpital Saint-Jean, sont poursuivis pour infraction aux lois du 1er juillet 1901 et 4 décembre 1902, sur les congrégations.

Après avoir interrogé les prévenus qui, pour se disculper, ont dit qu'ils étaient sécularisés et qu'ils avaient abandonné le costume de la congrégation à laquelle ils avaient appartenu, et entendu un éloquent et énergique réquisitoire de M. le procureur de la République, occupant le siège du ministère public, et la plaidoirie de M^e Serres, avocat, défenseur des prévenus, le tribunal a mis l'affaire en délibéré pour le jugement qui doit être rendu à une audience ultérieure.

Cette affaire avait attiré un nombreux public au tribunal, la salle était littérairement comble.

MARTEL. — Congrégations. — Les religieuses du Calvaire, sœurs de Gramat, qui ont un établissement dans la rue Sainte-Anne, ont reçu l'ordre de fermer et d'être dissoutes avant le 3 août.

ROC-AMADOUR. — Les congrégations. — Le juge de paix du canton de Gramat, assisté du greffier, s'est transporté en la maison qu'habitaient les frères du Sacré-Cœur de Paradis, à Roc-Amadour, évacuée par ces derniers depuis environ deux mois. Il n'y a pas eu d'opposition de scellés ; les opérations se sont bornées au constat des immeubles, dont la possession est revendiquée par la messe épiscopale.

QUATRE-ROUTES. — Fête nationale. — Comme les années précédentes, le comité radical socialiste des Quatre-Routes, a fêté dignement la fête du 15 juillet, en un banquet fraternel, qui a eu lieu hier, 10 courant, sous la présidence de M. Miret.

A l'issue du banquet et sur la proposition du citoyen Lescure, l'adresse de félicitations suivante a été votée à l'unanimité :

Le comité radical socialiste des Quatre-Routes, réuni en un banquet du 14 juillet, sous la présidence de M. Miret, envoie à M. Pelletan, avec leurs félicitations, leur encouragement à persévérer dans la lutte contre les congrégations.

SOULLAC. — Foire du 20. — Les fortes ondées qui n'ont cessé de tomber toute la journée ont beaucoup nui aux affaires.

Les transactions ont été vives sur les hœufs d'attelage et d'élevage qui ont conservés les cours des marchés précédents ; les ventes s'effectuaient entre 500 et 700 fr.

Les bœufs gras valaient 33 fr.

Contrairement à l'habitude, ventes lentes aux moutons gras aux cours de 38 fr. ; peu de demandes. Les moutons d'élevage, au contraire, étaient recherchés dans les 25 francs.

Halle aux grains. — Blé, de 17 à 18 fr. l'hectolitre ; avoine, de 7 fr. 50 à 8 fr. ; maïs, de 15 à 16 fr. ; seigle, de 11 à 12 fr.

Petit marché. — Les revendeurs ont vite enlevé l'approvisionnement : poulets de grain, 90 c. le demi-kilo ; volailles grasses, 60 c. ; canards, 50 ; Petits poussins, 20 et 25 c. pièce ; canetons, 1 fr. pièce ; petites oies, de 3 à 4 fr. ; œufs, 75 cent. la douzaine.

— **Distribution des prix.** — La distribution des prix aux élèves des écoles laïques de Souillac aura lieu dimanche soir 2 août à trois heures sur la place de la mairie.

La rage. — Un chien atteint d'hydrophobie, qui avait mordu plusieurs de ses congénères à Pinsac, a suivi la vallée de la Dordogne jusqu'au port de Souillac, où il a été abattu par le domestique de M. Germain, pêcheur.

PETITE CORRESPONDANCE

M.M. — 1^o L'indication de l'instrument n'est jamais certaine, mais en général assez exacte.

2^o L'altitude est de 209 mètres.

3^o Nous prendrons des renseignements et vous fixerons prochainement.

VARIÉTÉS

LA VALLÉE DE THORENC

Connaissez-vous ce plaisir, découvrir un coin de paysage, un site ; tout au moins avoir l'illusion de l'exploration première et de la découverte ? Loin des sentiers battus, des admirations de commande, des snobismes banals, j'en tiens l'émoi pour délicieux. Encore que tout ait été vu et décrit, nombreuses restent les contrées de notre belle France, où le touriste et l'artiste peuvent en trouver le tressaillement, en savourer la nouveauté, la joie. En dehors du stimulant économique puissant, du prodigieux développement de leurs industries, ce sera l'honneur et le bienfait de la pédale et de l'auto d'en avoir popularisé le goût, multiplié les occasions. Le massif central d'Auvergne, le Quercy, les Cévennes, la chaîne Pyrénéenne, principalement dans l'Ariège et dans les Pyrénées Orientales, la Montagne Noire abondent en surprises et en enchantements de ce genre. La haute vallée de l'Aude a des merveilles qu'on commence à peine à connaître. L'Alpe, dans la moyenne partie du versant français, est au plus soupçonnée. Le parcours de la ligne des Chemins de fer, du Sud de la France de Nice à Digne, lorsque, enfin terminée, la section de Puget-Théniers, à Saint-André sera ouverte à l'exploitation, permettra de s'initier plus facilement à sa beauté. L'écrin du Littoral n'a jusqu'ici livré aux admirations qu'une partie de ses joyaux. Quelle qu'en soit la magie, il en tient en réserve d'autres non moins riches, et l'on peut affirmer, sans exagération paradoxale comme sans établir de jalousie ni de rivalité, que la Montagne, dans les Alpes Maritimes, peut en attirer et en séduire le disputer aux fascinations et à l'ensorcellement des rivages où la grande Bleu rythme ses roronnements sur le sable d'or, au pied des eucalyptus, des mimosas et des orangers. L'inauguration de la route, due à l'initiative généreuse du T. C. F., à travers les escarpements de porphyre rouge et les forêts de l'Ehérel en a été une preuve. Sans parler des thalwegs et des vaux de la Vésubie et de la Tinée, familiers tout au moins à la vaillance de nos Alpins et aux Noëls, qui en font leur villégiature estivale favorite ; ni du cours de la Siagne, qui pres-

que sans discontinuer, à travers un relief curieusement accidenté, une végétation de forêt vierge, égrène la féerie du pittoresque et des imprévus d'une grâce sauvage, d'une fraîcheur d'Oréade ou d'une impressionnante sévérité ; voici plus haut à 1200 mètres, à 35 kilomètres de Grasse, véritable perle cachée dans les replis farouches des rocs, cette vallée de Thorenc, jadis apanage de la Maison d'Albertas, dont au loin le rempart géant des grandes Alpes, ici l'abri immédiat du puissant bastion du Cheiron, de l'Audibergue, de l'Hubar, muraille rocheuse de 500 mètres et de Bleine font le site helvétique, en plein soleil, en plein climat méditerranéen, le plus séduisant, le plus salubre et ajouterai-je, le plus favorable à la réfection physiologique, à l'action vivifiante de l'air et de la moyenne altitude.

Moyennement large de 2.000 mètres, la vallée de Thorenc développe sur une longueur de 16 kilomètres 5.000 hectares de forêt, dont 500 hectares forment un parc aux eaux vives où la sveltesse des peupliers mire ses frisselis, aux pelouses smaragdines émaillées d'agrestes floraisons. Une jolie rivulette, la Lane, déroule en roban moiré la limpidité de son fluide cristal où prospèrent truite et écrevisse, entre deux tapis de gazon velouté, sous la sérénité des ramures. Partout, dans la variété des verdure, un vrai décor à ariettes, les cascates chantaient, le calme invite à la rêverie sous les bouleaux, les pins, les sapins, les mélèzes, dont la futaie forme une voûte de clair-obscur et de silence où s'enfoncent le charme des avenues. Plume et poil, le pays très giboyeux a l'attrait également de chasses fructueuses pour les fervents en Saint Hubert ; d'excursions intéressantes pour les Alpinistes, les pédards, les chauffeurs ; d'une flore et d'une minéralogie variées pour le savant ; de tumuli nombreux et de ruines remontant aux Templiers pour les archéologues ; de points de vue suggestifs pour l'inspiration du peintre et du poète — oh ! le cadre ravissant pour un roman à la moderne ! — les rochers, la brousse, les crêtes abruptes, les gorges sinueuses... et le délice de la détente des nerfs et de l'intellect, d'un reverdissement de l'être tout entier dans la fête, dans l'épanouissement et l'infinie diversité des tons, prairies admirablement disposées pour l'établissement d'un élevage et d'un haras, clairières où les enfants peuvent s'en donner à cœur-joie sous le regard heureux des mamans, frondaies où, épars capricieusement et s'étaguant sur les pentes, hôtel, maisons, chalets, villas piquent l'éclosion de leur architecture pittoresque.

La pureté parfaite de l'atmosphère exempte de poussière, et de brouillard, tonicité d'une ambiance qui ne saurait contaminer aucune souillure, aucune contagion, la bienfaisante action hypercythémique de l'air et des émanations balsamiques, stimulant des fonctions organiques, l'association rare du climat marin et du climat de montagne, la régularité de la température et la stabilité de la pression barométrique et de la moyenne hygrométrique, les unes et les autres presque sans écarts sensibles, la recommandent aussi aux organismes délicats ou anémiques et font de Thorenc une vallée à tous égards privilégiée.

Qu'on ne vante donc plus la supériorité de l'Etranger en prétendant que seul il possède des stations propices, des installations et la méthode curative et préventive que la Science moderne préconise pour tant d'affections qui affligent l'humanité.

Nous en avons qui valent les siennes et qui sont plus belles et plus agréables.

Octave JUSTICE.

BULLETIN FINANCIER

Le marché redevenait hésitant après un début très ferme ; la clôture se fait dans de moins bonnes conditions.

On a parlé pour justifier la réaction d'un conflit possible entre la Russie et le Japon. Le 3 0/0 revient à 97,42 après 97,65 au début.

Les Sociétés de Crédit sont sans affaires. Le Crédit Lyonnais à 1.114 a seul été coté à terme.

Pas de changement dans la tenue des chemins français.

L'Extérieure revient à 90,77 ; l'Italien finit à 102,35 ; le Portugais à 30,97 ; le Russe 3 0/0 1891 à 86,80 ; le Turc D vaut 32,27 ; la Banque Ottomane, 589.

Au comptant les obligations 5 0/0 des chemins de fer Victoria Minas sont recherchées à 381,75.

On s'est beaucoup entretenu de la souscription aux obligations des chemins de fer Rus-

ses. Cette émission vient au bon moment, c'est-à-dire dans les circonstances où il y a en France d'importants capitaux disponibles en quête d'emplois sûrs et en même temps rémunérateurs.

FABRIQUE

DE CAPSULES

pour bouteilles. Représentants demandés, B. 114, Bd de Caude-ran, BORDEAUX.

COMMERCE DE BOIS

FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS

FILLIOL, à Tulle

Parquets chêne,	depuis 2 fr. 50 le mètre carré.
d° hêtre,	2 fr. 50 d°
Parquets pin 28/30,	1 fr. 45 d°
d° d° 25,	1 fr. 35 d°
Parquets peuplier 28/30	1 fr. 95 d°
d° d° 25,	1 fr. 60 d°
Parquets mélèze 28/30,	2 fr. d°
d° d° 25,	1 fr. 75 d°

Portes à 5 panneaux 2^m sur 0,75 x 0,80 x 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2^m20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécia-lité de bois de Chêne étuvé pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous rensei-gnements sur demande

PORTEFEUILLE D'ASSURANCE

(INCENDIE-VIE)

A CÉDER

ENCAISSANT DE 5 À 6.000 FRANCS

S'adresser au bureau du journal.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même 9, rue du Lycée.

LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT

LA

QUERCYNOISE

Jaune et Verte

L'UNIQUE HÉRITIÈRE DES QUALITÉS

DE LA

GRANDE LIQUEUR DU COUVENT

En présence de la situation faite à son Aînée, la QUERCYNOISE offre les mêmes qualités aux fervents de la Reine des Liqueurs.

Sa composition inimitable, homogène et rigou-reusement titrée, lui ont déjà assuré une place incontestée auprès des Amateurs de produits fins et supérieurs.

La QUERCYNOISE Jaune est tonique et digestive ; elle est sans rivale contre les faibles-ses de l'estomac.

La QUERCYNOISE Verte, plus concen-trée, possède une efficacité plus grande sur les digestions difficiles ; mais son goût ne le cède en rien à celui de sa blonde sœur.

— Un petit verre de l'une ou de l'autre après chaque repas est d'une hygiène saine et rationnelle. Docteur Carlier.

A. BACH, seul fabricant à CAHORS

La Belle Émouleuse

PAR G. VAUDAN

I

La catastrophe du Tribunal de Thiers

Au fond de la rue du Bourg, en face le château du Piron qui ressemble plutôt à un chalet suisse comme on en voit dans les opéras-comiques et que l'on montre pourtant aux étrangers et aux touristes comme une merveille de la cité industrielle de Thiers, se trouvait, il n'y a pas bien longtemps, une vieille boutique d'un marchand de journaux, assez bien achalandée, où l'on voyait à côté des feuilles politiques de Paris et de la région, quelques journaux illustrés exposés derrière les vitres, devant lesquels les gamins et les écoliers s'arrêtaient en extase.

Le père Bartorias, un ancien soldat, dont la peau s'était brunie sous le soleil d'Italie où il avait fait la campagne, demeurait la plupart du temps devant la porte de son magasin, en fumant un vieux brûle-gueule qui disparaissait presque sous son épaisse moustache grise.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas été traités avec l'Agence Havas.

Il s'amusait à bavarder avec tous ces gamins et c'était un véritable régal pour lui quand il pouvait leur parler de l'armée, des guerres auxquelles il avait participé et surtout des batailles où il s'était distingué.

Et cela sous le prétexte d'une gravure qui représentait un combat au Tonkin dont on parlait beaucoup à cette époque.

Quand un client entra dans sa boutique, ouvrier ou bourgeois, il s'effaçait et se gardait bien d'aller servir.

Ça n'était pas son affaire.

Et puis, il déclarait avoir horreur de ses feuilles de papier qui sentaient pourtant la bonne odeur d'encre d'imprimerie, mais où les journalistes bavardaient trop à leur aise, disait-il, sur des choses auxquelles ils n'entendaient rien souvent ou qui du reste ne les regardaient pas.

D'ailleurs, sa fille Mariette, une fraîche et jolie gamine de seize ans, avait pris la direction matérielle et morale de l'humble boutique et faisait à ravir son métier de vendeuse de journaux.

C'est elle qui les comptait à leur arrivée, qui les pliait avec une rare habileté et une gentillesse qui faisaient l'admiration des clients, devenus, semblait-il, de plus en plus nombreux, à mesure qu'elle grandissait en âge et en beauté.

Seize ans ! ni plus, ni moins. Un teint mat de brune saine et solide ! des cheveux noirs se terminant en frises folichonnes sur un front ouvert, large et franc ; des yeux vifs pétillants de malice et d'intelligence, mais toujours

rieurs ; une taille svelte, dégagée en un corsage et une robe de simplicité pleine d'élegance qui était la meilleure preuve du goût naturel dont Mariette Bartorias était douée.

Et, avec cela, affable avec tous les clients indistinctement, ayant pour chacun d'eux un mot aimable, leur tendant de sa main blanche le journal qu'ils demandaient, ne craignant même pas de traiter les plus graves questions de politique, sans la moindre pédanterie, sans se fâcher jamais, sans même froisser personne.

Son père n'eût jamais possédé ce tact, cette façon exquise d'être d'accord avec tout le monde.

Aussi la laissait-il agir librement.

D'ailleurs, il avait une entière confiance en sa fille qui avait pris sur lui, sans qu'il s'en doutât seulement, un ascendant et une influence incroyables, à tel point qu'elle le morigénait parfois sur cette mauvaise habitude de fumer qui pouvait être préjudiciable à sa santé.

Quand elle attaqua cette question, il grognait d'abord, puis, d'un air bonhomme :

— C'est bon, fillette, c'est bon. Je suis un incorrigible, un sclérat, mais c'est plus fort que moi, cette habitude ! Tu me mettras ce soir au pain sec et à l'eau.

Mariette souriait et, prenant la tête de son papa entre ses mains, elle l'embrassait en lui disant :

— Voilà pour ta pénitence !

Mettre son père au pain sec et à l'eau !

Pour arriver à cette extrémité-là, il aurait

fallu la misère, la misère lugubre et noire : mais Dieu merci ! la boutique marchait très bien, si bien qu'en sa qualité de maîtresse de maison — car la mère de Mariette était morte en lui donnant le jour — elle pouvait se permettre de confectionner des petits plats délicieux, et même recherchés, car un autre défaut du père Bartorias était la gourmandise ; mais le père Bartorias, étant un grand enfant, avait les défauts naturels de cet âge, et comme ces défauts sont innocents !

C'est dire enfin que tous deux s'entendaient à merveille et que le quartier, depuis la rue des Barres jusqu'à la rue des Groslières, citait ce bon vieillard et cette belle fille comme un exemple de toutes les vertus.

En effet, Mariette, malgré sa grâce, malgré la splendeur de ses formes, avait eu une conduite irréprochable, n'avait pas un instant donné prise à ces commérages de femmes jalouses, à ces calomnies savamment colportées où s'effacent si facilement l'honneur et la réputation d'une jeune fille.

Sans doute elle en avait entendu de ces propos galants que des jeunes gens lui avaient glissés à l'oreille.

Elle en avait reçu de ces billets équivoques où on lui parlait d'amour, où on la faisait la reine, la fée de rêves superbes, où on lui représentait le bonheur d'aimer en des phrases splendides qui la laissaient indifférente.

Mensonges ! apparences trompeuses ! Bonheur factice ou passager !

(A suivre).

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 23 Juillet 1903.

Vicomtesse Nacla : Chronique. — Henry de Forge : Monsieur Jean. — Jules Mary : La faute du docteur Madelot (suite). — La Baronne Staffe : La rivale (suite). — Adolphe Brisson : Florise Bonheur (fin). — Charles Mérouvel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

La Vie Heureuse

L'influence tragique des femmes à la cour de Serbie ; la silhouette exquise de la princesse de Caraman-Chimay, grande dame et femme de lettres ; une étrange analyse de l'âme sauvage et ingénue qui a créé le cake-walk ; une visite singulière au jardin d'une femme amie des fauves ; les chefs-d'œuvre de l'Exposition de l'ivoire ; les scènes extraordinaires et cocasses que provoquent les nouvelles cures de soleil ; le paradoxe de chironomie que fut V. Hugo, ce grand homme à main de femme ; une délicieuse comédie de salon jouée aux yeux des lecteurs par Mayer, des Français, et par M^{lle} Dorziat, du Gymnase ; et, pour finir, une série de menus destinés aux papiers de pique-niques, telles sont quelques-unes des attractions du numéro de la Vie heureuse qui vient de paraître, de cette Revue vraiment universelle, que les maris et les fils lisent autant que les mères et les jeunes filles.

Abonnements : Un an : France, 7 fr. Étranger : 7 fr. — Le N^o, 50 centimes.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2417 du 25 Juillet 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Ecole des beaux-arts : Le premier Grand Prix. — « L'Enfant prodige », tableau de M. Monchablon.

Théâtre d'Orange : « La légende du cœur », Sarah-Bernhardt sur la scène.

M. Pelletan inspecte les soldats du train. — Le Ministre intime.

Tripolitaine : Une Exploration. — Cour du Consulat de France. — M. Lacau. — L'Oasis de Tiji. — Types de Berbères. — Porte de la Mosquée. — Camp de Djendouba. — Misrata. — Vestige du Port de Sabratha. — Mausolée antiques. — Tombeaux à Orfalla.

L'Amiral Besnard. — Le Monument d'Aurillac. — Congrès de Sapeurs-Pompiers à Londres. — Rome : les cardinaux papales. — Dans la campagne romaine les moissonneurs priant pour le Pape. — Exposition du corps de Léon XIII dans la Basilique de Saint-Pierre.

Centenaire d'Adam à Longjumeau. — La Statue décorée. — Figurantes rappelant les Œuvres du Maître.

Le saut basque : Danse des baguettes. — Airs de gavottes. — Mascadanses.

Première pierre de la Maison des Comédiens. — Portrait de Monchablon.

Garin, gagnant du Tour de France. — Tonkin : Le Typhon d'Hanoi. — Le quartier indigène. — Etat des galeries de l'Exposition. — Le petit Lac.

Échecs par M. D. Janowski. — Roman illustré : Le Conflit, par Ed. Martin Videau.

Ce numéro contient un supplément illustré en couleurs représentant le portrait du Pape Léon XIII.

Le numéro 50 centimes

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1599^e livraison (25 juillet 1903).

Le loup noir, par H. de Charlieu. — Le grand Viaduc du Viaur, par Daniel Bellet. — Notre aînée, par Julie Borius. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 23 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Un train spécial à prix réduits, pour une excursion dans le Lot et l'Aveyron partira de Paris-Austerlitz le Lundi 3 Août à 2h. 20 du soir.

Il desservira les stations entre : Les Quatre-Routes, St-Denis-près-Martel, Souillac, Lamativie, Figeac, Bagnac, Capdenac, Najac, Decazeville et Rodez.

Le retour à Paris-Austerlitz aura lieu le Jeudi 13 Août à 1 h. 51. soir

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR (Timbre-quittance de 0,10 non compris)

De Paris-Austerlitz aux Quatre-Routes, St-Denis-près-Martel, Souillac, Lamativie, Figeac, Bagnac et aux stations intermédiaires, 2^e Cl. 40 fr. ; 3^e Cl. 27 fr.

De Paris-Austerlitz à Capdenac, Villefranche-de-Rouergue, Najac, Decazeville, Rodez et aux stations intermédiaires, 2^e Cl. 43 fr. ; 3^e Cl. 30 fr.

La C^{ie} ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le Dimanche 2 Août à 6 heures du soir.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRENEES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS à TOURS.
- 2^o DE TOURS à NANTES.
- 3^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
- 4^o D'ORLÉANS à LIMOGES.
- 5^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
- 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.
- DE TOURS à ANGOULÊME.
- D'ANGOULÊME à BORDEAUX.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nèrs-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1903, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 septembre inclus, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours. La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

DES GARES ci-contre aux gares ci-dessous ou vice-versa	PARIS-QUAI D'ORSAY			PARIS-PONT-SAINT-MICHEL			PARIS-AUSTERLITZ		
	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
La Bourboule	50 85	34 30	22 35	50 60	34 45	22 25	50 40	34 30	22 20
Le Mont-Dore	51 40	34 70	22 60	51 20	34 55	22 30	50 95	34 40	22 40
Royat	56 45	38 10	24 85	56 35	38 05	24 80	56 30	37 80	24 65
Chamblet-Néris	37 95	25 65	16 70	37 85	25 38	16 65	37 05	25 40	16 55
Evaux-les-Bains	40 10	27 05	17 65	39 85	26 90	17 53	39 05	26 75	17 45

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Néris dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1^{re} classe pour les voyageurs de ou pour Néris-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Néris sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Néris pour Néris, et vice versa.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples ;

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Relations rapides par train de luxe entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la C^{ie} d'Orléans, d'accord avec la C^{ie} du Midi et la C^{ie} des Wagons-Lits, mettra en marche, à partir du 2 Juillet jusqu'au 9 septembre inclus, un train de luxe exclusivement de wagons-lits.

Ce train aura lieu au départ de Paris le mardi, jeudi et samedi de chaque semaine du 2 Juillet inclus au jeudi précédant l'ouverture de la chasse dans les départements du Loiret et de Loir-et-Cher, et les mardi, jeudi et dimanche 8 Septembre inclus ; au départ de Luchon, il

aura lieu les lundi, mercredi et vendredi du 3 Juillet au 9 Septembre inclus.

Par suite les nouvelles relations avec la station thermale de Luchon s'établiront comme suit aux jours indiqués comme suit :

- Paris-Quai d'Orsay, départ 7 h. soir.
- Paris-Austerlitz, départ 7 h. 11 soir.
- Luchon, arrivée 8 h. 59 matin.
- Luchon, départ 8 h. 45 soir.
- Paris-Austerlitz, arrivée 11 h. 1 matin.
- Paris-Quai d'Orsay, arrivée 11 h. 10 matin.

Billets d'abonnement de famille pour les plages de la Bretagne

En vue de faciliter le déplacement des familles sur les plages de la Bretagne, la Compagnie d'Orléans délivre, du 11 juillet au 31 octobre inclus, des billets d'abonnement de famille de 1^{re} et de 2^e classe pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, comportant la faculté de circuler à volonté sur les lignes et sections de lignes qui relient ces plages entre elles, du Croisic et de Guérande à Châteaulin.

Ces billets comportent les réductions ci-après, sur les prix pleins des billets individuels d'abonnement existant pour les mêmes plages.

- 1^{re} carte, prix plein du billet individuel.
- 2^e carte, Réduction de 10 0/0 sur le prix du billet
- 3^e carte, id. 20 0/0 id.
- 4^e carte, id. 30 0/0 id.
- 5^e carte, id. 40 0/0 id.
- 6^e carte et au delà id. 50 0/0 id.

Ces billets sont valables 33 jours avec facilité de prolongation moyennant supplément.

TRANSPORT A DEMI-TARIF DES OUVRIERS AGRICOLES

Allant faire la Moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1^{er} juillet 1903, une réduction de 50 % sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteaurox, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteaurox, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles affecteront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilom. au minimum (soit 200 kilom. aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^{er} Juillet au 1^{er} Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.